



Parce qu'un tiers des ICNA part à la retraite entre 2029 et 2035,
Parce qu'au moins 5 ans séparent le recrutement de la qualification,
Parce que les capacités de formation à l'ÉNAC et en centres sont structurellement limitées,

Le mur des départs en retraite s'anticipe dès 2023.
Après, il sera trop tard !

Après le recrutement historiquement bas de 2021, les Pouvoirs publics doivent prendre conscience du défi sans précédent à venir. Il est impératif d'acter :

- ☉ dans la loi de finances en cours d'élaboration, le recrutement et la formation d'au moins 4 promotions ICNA dès 2023 ;
- ☉ un plan pluriannuel de gestion des effectifs pour les années suivantes.

Nos conditions de travail, le droit à la mobilité et le niveau de service de demain se défendent aujourd'hui.
Tous en grève le 16 septembre pour les recrutements.
Mobilisons-nous !